



confcap-capdroits.org

AXE 4 : Les accompagnements

Atelier 4.2 : De la consultation à la participation sociale

Chantal Janin. Vice-Présidente de l'association GRIM.

De personne concernée à Vice-Présidente : témoigner, débattre, co-décider

Mots clés : gouvernance – savoir expérientiel - soutiens aux décisions – accompagnement
- autonomie – volonté – contraintes

GOUVERNANCE

L'association GRIM est gouvernée avec l'éclairage des personnes concernées :

Vice-Présidente du Conseil d'Administration.

Présidence des Conseils à la vie sociale.

Résident d'une Maison du GRIM.

L'Association GRIM est organisée et articulée autour de deux Territoires : le Rhône et la Métropole

Les valeurs phares de l'association GRIM sont le respect, la solidarité et l'adaptabilité en prenant appui sur l'audace et l'innovation des acteurs et sur la co-construction des projets inclusifs.

SAVOIR EXPÉRIENTIEL

L'Association Grim m'a proposé, il y a deux ans, de devenir membre du Conseil d'Administration au titre de personne concernée afin de mieux orienter les débats

stratégiques avec l'expérience que j'avais acquise en tant qu'ancienne patiente de la psychiatrie.

En effet je suis rentrée en soin au mois d'avril 2004 à l'hôpital Saint Jean de Dieu pour une « grosse dépression » que j'ai faite suite à des problèmes familiaux. Pendant mon hospitalisation, je me suis réinsérée en faisant diverses activités culturelles de l'hôpital (dessins à la peinture, l'activité terre, la pâtisserie, la piscine, le théâtre, la couture) ainsi que les activités sportives (randonnée, gymnastique douce, jeux de ballons, pétanque) puis avec le monde extérieur en allant chaque jour au GEM OSE pour participer aux différentes activités culturelles indiquées sur le planning de la gazette, j'allais au GEM à pied. Le psychiatre me remplissait une demande de sortie puisque j'étais en « hôpital libre ».

J'ai beaucoup souffert de la séparation avec Grégory, mon fils, qui était hébergé chez sa tante en région parisienne, je pouvais lui téléphoner chaque semaine ou lui écrire, j'ai fait de même avec mes deux autres enfants, Sébastien et Xavier ainsi que ma mère. Souvent Xavier ne me répondait pas au téléphone, je suis restée sans nouvelle de lui pendant 10 ans cela m'a beaucoup touché psychologiquement. Je voyais régulièrement Sébastien et Grégory une fois par an pour le jour de la fête des mères et Sébastien venait chaque année chercher le cadeau de Noël pour mon petit-fils Enzo.

Pendant cette période, mon souhait était de pouvoir avoir un logement autonome. Mais aucune des propositions, qui m'ont été faites pendant 4 ans, ne permettaient que je puisse accueillir mon plus jeune fils.

Néanmoins j'ai continué de m'investir. Le président et le coordinateur du GEM en 2007 cherchait des administrateurs pour le renouvellement des candidats du conseil d'administration. Comme j'étais adhérente, je me suis présentée comme administratrice et ma candidature a été acceptée par le président du GEM. Quelques années plus tard, je suis devenue secrétaire du GEM et j'ai assumé cette fonction pendant 11 ans comme bénévole. J'ai été « la référente pour l'activité esthétique » qui avait lieu chaque semaine, cette activité existe toujours dans le GEM. Cette activité a été créée par moi-même avec l'accord du coordinateur et de l'animatrice qui étaient en poste en 2007. au GEM OSE j'ai été polyvalente, c'est à dire que j'étais capable de gérer presque tous les postes.

Par la suite, je suis devenue représentante de la FNAPSY, cela avec l'accord de Madame Claude FINKELSTEIN qui est la présidente et j'ai l'agrément ministériel. Cela m'a permis d'être membre de la Coordination 69, Soins Psychiques et Réinsertion, je suis membre du Collectif des Personnes concernées au Projet Territorial de la Santé Mentale Rhône Métropole (PTSM 69) depuis Octobre 2018, je suis dans d'autres collectifs.

SOUTIENS AUX DÉCISIONS

Depuis maintenant 6 mois je suis membre du bureau où je participe au pilotage de la direction GRIM avec le Président Monsieur POZO Patrick.

Au titre de Vice-Présidente, en tant que personne concernée, c'est-à-dire ayant vécu la maladie psychique et ancienne patiente de l'hôpital Saint Jean de Dieu, je suis

aujourd'hui rétablie. Je milite auprès de plusieurs associations pour l'inclusion des personnes concernées.

J'ai vu l'intérêt d'aider l'Association GRIM qui fait beaucoup d'efforts pour aider les personnes concernées à s'insérer dans une société inclusive

Certains résidents ont une protection judiciaire pour les sécurisés parce qu'ils ne savent pas gérer leur compte, ni leurs papiers, alors ils ont besoin d'être sous curatelle ou sous tutelle pendant quelques années. J'ai connu des difficultés similaires et j'ai obtenu la main levée de la protection judiciaire en 2015.

Je soutiens l'association GRIM dans son activité de protection si peu reconnu et pourtant tellement importante. Les agressions et les violences subies sont insupportables pour le personnel qui se donnent à fond dans leur métier. La dernière agression est un délit grave que je n'admets pas. Les personnels ont été en arrêt maladie pour un mois. J'ai participé aux différentes réunions avec les députés du Rhône pour présenter l'association GRIM afin de valoriser le travail des travailleurs sociaux et de les alerter sur les difficultés rencontrées dans la reconnaissance de leur travail et dans les violences qu'ils subissent.

Le président de GRIM a décidé de sécuriser ce lieu où travaille tout le personnel, et je suis d'accord avec lui.

J'espère enfin que les bonnes pratiques de l'Association GRIM continuent à se déployer dans un climat serein et que vous pourrez nous soutenir dans cet objectif.

LES SERVICES DU GRIM

Le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) accompagne 205 personnes et le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour personne en situation de Handicap) 50 personnes dans leur insertion sociale et professionnelle à leur domicile. Les professionnels se déploient sur tout le département du Rhône et sur la Métropole Lyonnaise à partir des antennes de Lyon, Villefranche, Tarare. Les services proposent 10 logements en baux glissants pour vérifier ou renforcer l'autonomie.

Le domicile inclusif et les maisons du GRIM propose à 86 personnes un accompagnement lié au logement qui est une priorité pour l'association.

Les services de protection du GRIM sont agréés par les tribunaux de Lyon, Villeurbanne et Villefranche pour accompagner 1640 personnes sous mesures de protection. Par la mesure de curatelle, la personne est assistée dans les actes importants de la vie civile. Par mesure de tutelle, les actes courants sont réalisés par le mandataire judiciaire seul, les actes importants sont soumis à l'accord du juge des tutelles. La mesure est proportionnée et individualisée. Le juge fixe la durée de la mesure de curatelle ou de tutelle sans que celle-ci puisse excéder sauf exception 5 ans. GRIM reçoit également des mandats de protection future sur demande de celles et ceux qui souhaitent désigner à l'avance la ou les personnes mandataires qui seront chargés de veiller sur leur personne le jour où elles ne seraient plus en état de le faire.

VOLONTÉ

J'ai accepté le poste de Vice-Présidente parce que :

J'ai vécu des périodes difficiles durant lesquelles on a décidé pour moi sans ce que ces personnes ne sachent vraiment ce que je vivais et ce que je ressentais. Ce savoir expérientiel, il faut qu'il soit connu dès les prises de décisions.

- J'encourage l'Association GRIM à développer des logements en utilisant les nouveaux dispositifs proposés comme les habitats inclusifs.
- Mes expériences m'ont permis de proposer des modifications aux projets d'établissements de GRIM pour inclure des améliorations : les logements d'essais, la création de places supplémentaires aux services SAVS et SAMSAH pour réduire les files d'attentes.
- Je suis attentive aux problèmes de l'attente parce que moi-même j'ai dû attendre 2 ans une place vacante dans un établissement médico-social.
- Je suis attentive à l'accompagnement parce que j'ai eu un référent de parcours qui m'a accompagné dans mon autonomie.
- Je soutiens l'Association GRIM dans sa manière de gérer les mesures de protection car elle recherche les volontés de la personne et la main levée alors que moi, j'ai connu la contrainte de la curatelle sans l'avoir voulu.

Ce que je voudrais comme évolutions pour améliorer le sort des personnes :

Je voudrais que l'on respecte les personnes concernées pour qu'elles aient le choix pour trouver un logement autonome ou un hébergement et non pas qu'on leur impose le seul logement au bout de 2 ans d'attente à l'hôpital voire plus.

Je voudrais que les contentions mécaniques et chimiques s'arrêtent dans les services de soins dans les services des hôpitaux psychiatriques et qu'on essaye de trouver une autre méthode de soin pour calmer la personne concernée qui est en crise psychotique.

Je voudrais que les déléguées à la curatelle et à la tutelle aient moins de personnes concernées à suivre en même temps pour que l'accompagnement soit mieux fait car aujourd'hui, les mandataires judiciaires manquent de temps et cela produit des insatisfactions, du stress et de la violence verbale et physique.